

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

Envoyé en préfecture le 01/02/2023  
Reçu en préfecture le 01/02/2023  
Affiché le  
ID: 051-215102906-20230201-DE\_2023\_02-DE  
N° DE  
COMMUNE DE JUSSECOURT-MINECOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre en Exercice	Présents	Votants
09	07	08

Date de Convocation  
19 janvier 2023

L'an deux-mil vingt-trois, le vingt-sept janvier à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix neuf janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame WIRBEL, Maire.  
Présents : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Damien SIMONNET, Clément ROLLOT, Jacky DIMNET, Claudine MACHAL  
Procurations: Cédric WALIGUNDA à Jean-Paul DENIS  
Absents : Maria PAÏVA  
Secrétaire de séance : aucun volontaire

Délibération N° DE\_2023\_02

Objet : acceptation devis pose de radiateurs au logement communal

Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, 4 devis pour la pose de radiateurs au logement Communal, comportant chacun des taux de TVA différents:

- CÔTELEC :pour un total	HT 4 417,30	TVA à 10 % : 441,73	soit : 4 859,03 TTC
- GF ELECTRICITE	HT 2 701,25	TVA à 20 % : 540,25	soit : 3 241,50 TTC
- ROTHELEC	HT 19 567,10	TVA 3 794,80	soit : 23 361,90 TTC
- JACQUINET ELECTRICITE.	HT 2 391,00	TVA à 5,5 % 131,50	soit : 2 522,50 TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- autoriser Mme le Maire à signer le devis pour « acceptation de travaux » de JACQUINET ELECTRICITE s'élevant à 2 522,50 euros TTC
- autoriser Mme le Maire à signer tous les documents correspondants

Fait à Jussecourt-Minecourt le 30 janvier 2023

Le Maire  
Vivianne WIRBEL

